

La N-VA chiffre son plan d'austérité

PARTIS Cinquante-cinq milliards d'efforts pour relancer l'économie

- ▶ Les nationalistes prônent deux sauts d'index et un gel des dépenses publiques.
- ▶ Deux préalables au retour de l'équilibre et de la compétitivité.
- ▶ Bart De Wever qualifie son plan « d'austère et de social ».

Les nationalistes flamands ont présenté vendredi, trois jours après le volet sociétal de leur programme, le chapitre de leur projet socio-économique. Ils l'avaient déjà révélé en novembre dernier, peaufiné aux premiers jours de février lors de leur congrès d'Anvers.

Mais, cette fois, ils l'ont chiffré. Leur projet « V », signe de victoire, pour « Verandering » (Changement), « Vooruitgang » (Progrès) et « Vertrouw » (Confiance) veut relancer l'économie, baisser l'impôt, diminuer les charges des entreprises, revaloriser le pouvoir d'achat de la classe moyenne, augmenter les pensions.

Et retrouver l'équilibre budgétaire en 2018, soit deux ans plus tard que la deadline européenne.

Voici le détail de ce que Bart De Wever, le chef de file de la N-VA, qualifie sans détour de plan d'austérité.

1 Sautes d'index et gel des dépenses publiques. Ce sont deux des mesures phares de leur plan d'économies. La non-indexation des salaires (les allocations sociales les plus basses seront épargnées), appliquée en 2015 et 2016, rapportera 2 milliards à l'Etat en 2019, 9,3 milliards sur l'ensemble de la législature. Mais c'est le gel des dépenses de l'Etat, bloquées pendant les deux premières années de la législature, qui dégagera l'essentiel des économies (17 milliards en 2019, plus de 40 sur l'ensemble de la législature) générées par le plan de la N-VA.

C'est la norme dite « Moesen », du nom de ce professeur de la KUL Wim Moesen qui lie la possibilité d'une réduction des charges à ce stop provisoire des dépenses de l'Etat. Paul Magnette, le président du PS, s'est empressé vendredi de sonner le tocsin, estimant qu'un tel saut d'index appauvrirait les bas et moyens salaires de 350 euros net par an.



2 Les autres sources de financement.

Pour honorer la facture de la baisse des impôts et de la hausse du pouvoir d'achat, le programme nationaliste recense d'autres sources de rentrées parmi lesquelles la réduction des dépenses de pension (suppression des prévisions, restriction des formules de crédits-temps), liées aussi à l'accession plus tardive à l'âge de la retraite. Dont gain escompté : 2,5 milliards en 2019, 7 milliards sur cinq ans. La N-VA veut aussi ralentir la croissance du budget des soins de santé.

Une mesure qui rapporterait, selon ses experts, 2,1 milliards en 2019, 7,5 milliards sur toute la législature. Le programme prévoit encore des impôts indirects sous forme d'accises sur le tabac à rouler et les pesticides, escompte deux milliards d'effets retour en 2019 et un gain dégagé par la diminution des charges d'intérêts sur la dette, appelée à diminuer. Au total, ce ne sont pas moins

de 55 milliards d'euros d'économies que la N-VA se promet, chiffres à l'appui, de réaliser en cinq ans d'exercice.

3 Déjouer les pièges à l'emploi, stimuler les entreprises, augmenter les pensions.

La N-VA propose la mise en place d'un bonus social pour revaloriser les salaires inférieurs à 3.000 euros brut. La N-VA souhaite augmenter l'écart entre l'allocation de chômage et les petits salaires pour mettre plus de travailleurs sur le marché de l'emploi. Il propose de revoir les tranches de l'impôt des personnes physiques en remontant progressivement la tranche visée par le taux de 40 % au-delà de 50.000 euros (aujourd'hui, elle s'applique déjà aux revenus de plus de 12.000 euros) et en supprimant la tranche de 45 %. La N-VA veut aussi diminuer les charges sociales qui pèsent sur les entreprises, à concurrence de 3 milliards par an, pour grimper jusqu'à 5 milliards en fin de législature. Elle a

l'intention de baisser le tarif nominal de l'impôt des sociétés de 33,9 à 25 %, et de mettre fin aux intérêts notionnels. Enfin, elle s'engage à augmenter les pensions en gonflant l'enveloppe à 6,9 milliards.

4 Limiter puis supprimer les allocations de chômage.

« La Belgique est le seul pays d'Europe où l'on peut bénéficier du chômage dès la sortie de l'école jusqu'à la pension. C'est intenable », souligne le patron de la N-VA. Sa formation veut revaloriser les allocations pendant les deux premières années afin qu'elles correspondent au plus près au dernier salaire. Puis, pendant un an, c'est un montant forfaitaire qui sera octroyé au demandeur d'emploi prié de suivre une formation. Au terme de cette période, à défaut d'avoir décroché un job, il devra se satisfaire d'un revenu d'intégration et livrer un service à la communauté. ■

DIRK VANOVERBEKE

ENTRETIEN



Bart De Wever : « We show the money »

Bart De Wever, le président de la N-VA, ne le cache pas : son programme socio-économique est austère.

« Votre plan entraînera de sérieux efforts pour tous... »

Bien sûr, mais ce dernier gouvernement a rendu la situation intenable. La hausse spectaculaire du chômage n'arrange rien pour les finances publiques. Le rétablissement ne viendra pas tout seul. C'est la seule manière de sauver notre système social et la solidarité, un concept fondamental pour la N-VA. Nous avons assez perdu de temps. Il faut récompenser les gens qui travaillent et donner de l'oxygène à nos entreprises. Je ne partage pas l'opinion des socialistes, pour qui être pauvre n'est pas un problème dès le moment où l'on appauvrit encore ceux qui travaillent.

« Ce programme est-il susceptible d'être négocié par les autres partis ? »

Pas par les partis socialistes, mais plutôt par des formations sociales-chrétiennes et libérales. Il n'est pas simple de conclure un accord socio-économique dans un pays qui présente deux modèles. Moi, je privilégie celui des pays du Nord, comme l'Allemagne. Pas celui de la France.

« Pourquoi avez-vous voulu chiffrer votre programme ? »

J'ai pris un risque mais la N-VA est le seul parti à l'avoir fait en prônant la transparence. Le VLD parle de 16 milliards d'économies en 2019. Mais il ne dit pas où il va les chercher. Le CD&V évoque le chiffre de 3 milliards d'impôts indirects. Mais il ne les identifie pas. La N-VA le fait. « We show the money. »

D.V.

ENCAMPAGNE

Le centre de gravité bascule vers Namur

Dans l'anonymat d'un ordre du jour très chargé, un décret adopté ce vendredi par le parlement wallon marque de manière historique, de l'avis unanime des orateurs, le transfert massif de compétences vers la Région, en application de la sixième réforme de l'Etat. « Le centre de gravité devait évoluer du fédéral vers le régional, c'est fait », a conclu le ministre-président Rudy Demotte (PS). (E.D.)

Objectif 2 pour Ecolo en Hainaut

« Le respect absolu de nos priorités de campagne : ce sera le prix à payer pour une participation d'Ecolo au gouvernement fédéral, si notre appoint est indispensable à la formation d'une majorité alternative à l'arrivée de la N-VA ». Tête de liste à la Chambre et ministre wallon sortant, Jean-Marc Nolle annonce clairement la couleur. Emploi, jeunesse, maîtrise énergétique et santé sont au cœur du projet des verts qui viennent de boucler leur liste fédérale en Hainaut. Ils y nourissent un « objectif 2 », c'est-à-dire reconduire les deux sièges de 2007 et 2010. Députée sortante, Juliette Boulet (33 ans) sera deuxième effec-

tive avant Thierry Severs, président de CPAS à Ecaussinnes. La première suppléance est occupée par Marie-Christine Lefebvre de Tournaï. (ALB)

Didier Reynders, à la mode anversoise

Le « Tour de Flandre » de Didier Reynders passait par Anvers, ce vendredi. La nouvelle étape de cette opération séduction du nord du pays, toujours en compagnie d'un leader VLD, était cette fois consacrée à la mode. Il a pu constater que, oui, la métropole a de l'étoffe. Et, non, mauvaises langues, il ne se déplait pas dans la ville de Bart De Wever, ne lui en déplaît, en tant que ministre des Affaires étrangères. Mais bien en tant que chef de file du MR au fédéral. Emmené par la ministre libérale flamande Annelie Turtelboom, Didier Reynders a pu enfileur un costume griffé Ann Demeulemeester dans ses propres ateliers, arpenter la... Reyndersstraat, au cœur du quartier de la mode, et visiter le Fashion Museum. De quoi trouver de l'inspiration pour renouveler le contenu de sa valise de chef de la diplomatie. A moins qu'il n'envisage de commander un nouveau costume, celui de Premier ministre ? (C.D.P.)



Vols au-dessus d'un nid de communicants

SURVOL DE BRUXELLES Guerre des communiqués de presse

S'il pensait calmer les esprits en recevant jeudi les associations qui militent contre les nuisances aériennes à Bruxelles (Pas question !, Bruxelles Air Libre, l'UBCNA, Awacss, Wakeup et Epures - Brabant Wallon) puis en annonçant la constitution avec elles d'un groupe de travail, s'il croyait apaiser les tensions en indiquant qu'il proposerait rapidement en conseil des ministres l'adoption par l'aéroport du dispositif de nuit de 22 h à 7 h du matin, le secrétaire d'Etat à la Mobilité Melchior Wathelet (CDH) a dû déchanter.

Vendredi, Pas question ! a d'abord fait connaître les « divergences profondes » qui subsistent entre elle « d'une part et d'autre part Melchior Wathelet et l'UBCNA » - oubliant curieusement les autres associations présentes - et maintenu sa revendication : « la suspension immédiate de ce plan insensé ». Sans surprise. C'est en revanche le bourgmestre d'Etterbeek Vincent De Wolf (MR) qui, lui, a surpris en annonçant que sa commune avait adressé par voie d'huissier une sommation à l'office du contrôle aérien Belgocontrol, l'entreprise publique qui assure la sécurité du trafic aérien...

avec copie à Melchior Wathelet.

L'objet de la sommation ? « Faire respecter les accords de 2008 et 2010 approuvant le principe selon lequel les trajectoires de décollage doivent survoler les zones les moins densément peuplées » et « faire immédiatement cesser le survol intensif de la commune d'Etterbeek ». La sommation s'appuie notamment sur la nouvelle loi communale qui prévoit que les communes ont pour mission de faire jouir les habitants de la sécurité et de la tranquillité publique et sur « l'esprit » de différents arrêtés royaux, qui est « d'interdire, pour des raisons de sécurité, le survol d'un grand nombre de communes densément peuplées » de

Bruxelles. En fonction des suites qui y seraient réservées, précisait-il à l'agence Belga, cette action pourrait être suivie d'une autre en référé classique devant le tribunal civil, ou d'une autre en cessation environnementale.

« La démagogie de Vincent De Wolf n'a plus aucune limite », a rapidement réagi le chef de groupe du CDH au parlement bruxellois et bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre Benoît Cereche dans un autre communiqué. S'étonnant de la forme de la sommation (un « simple extrait d'huissier »), ce dernier s'étonne également de son fond : selon lui, la sommation sous-entend que les vols devraient dès lors survoler uniquement les communes les moins densément peuplées de la Région, à savoir Watermael-Boitsfort, Uccle et Auderghem...

Et de s'interroger sur ce qu'entend l'Etterbeekois par « survol intensif », « sans pour autant définir ce que serait un degré d'intensité acceptable ». Sans compter, toujours, que ce sont « précisément » les accords de 2008 et 2010, cosignés par le MR, qui, souligne-t-il, ont été mis en œuvre. ■



Les avions font mousser la campagne électorale. © DUCHESNES.

PIERRE VASSART